

## DIRECTIVES – DÉROULEMENT DE LA SESSION D'INFORMATION GÉNÉRALE

Il est attendu que la session doit :

- Être annoncée dès la semaine d'inscription
- Se tenir entre le 1<sup>er</sup> avril et le 25 juin de l'année précédente
- Être d'une durée minimale d'une heure
- Se faire en soirée afin de rejoindre le plus grand nombre de parents. Certaines écoles offriront deux sessions : une le jour et l'autre le soir.
- Présenter tout le personnel œuvrant auprès des élèves du cycle préparatoire (si possible)
- Donner les messages clés suivants :
  - Accueillir les parents
  - Prévoir l'appui pour le parent qui ne comprend pas le français
    - Jumeler avec un autre parent qui peut traduire OU
    - Prévoir un parent du Conseil d'école pour transmettre les messages clés
  - Parler de l'importance de jouer avec son enfant
  - Donner des pistes pour aider le parent à préparer son enfant pour l'école
  - Rappeler l'importance de communiquer en français avec son enfant pour appuyer l'éducation de langue française;
  - Faire connaître le PAJE – (5 fondements pédagogiques)
  - Visionner une vidéo (Les chaussures brillantes ou *Autour* du monde)
  - Sécuriser le parent (bien-être de l'enfant, encadrement, routine d'autobus, etc.)
  - Parler du rôle du parent dans l'école
  - Référer des parents à des ressources qui pourraient les aider
- Favoriser l'échange entre les familles (réseautage et développement de la communauté)
- Inviter :
  - Le futur élève à accompagner son parent
  - Un membre du Conseil d'école
  - Des partenaires communautaires (garderie, service de santé, etc.)
  - Un membre de la paroisse
- Organiser de petites activités interactives qui :

## ÉLV.1.5.1

- Favorisent la communication orale
- Développent l'apprentissage de la littératie
- Développent l'apprentissage de la numératie
- Aviser les parents qu'une session d'orientation pour l'autobus s'offrira dans certaines régions.